

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

-Ambition d'accessibilité de la culture et d'égalité des chances

-Une éducation à l'art et par l'art

-Le parcours accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée tant sur les temps scolaires que périscolaires. Il est la somme des enseignements artistiques et des actions éducatives du domaine.

Elle repose sur 3 piliers :

- l'acquisition de connaissances
- la pratique artistique et culturelle
- la rencontre avec les œuvres, des lieux de culture, les artistes et d'autres professionnels.

Pour construire le projet pédagogique, vous pouvez vous appuyer sur les objectifs précisés dans le document « liste des objectifs pédagogiques » annexe 1.

Une charte pour l'EAC rassemble les 10 principes pour la mise en œuvre du parcours de l'élève (annexe 2).

Il existe huit domaines mobilisables pour l'EAC :

- arts visuels et patrimoine
- cinéma et audiovisuel
- culture scientifique
- histoire et mémoire
- éducation aux médias et à l'information
- livre et lecture
- musique
- spectacle vivant

Nous pouvons tendre à proposer des projets dans les différents domaines de l'EAC afin de diversifier le parcours de l'élève tout au long de sa scolarité.

Adage : plateforme numérique liée à la généralisation de l'EAC

Connexion à partir du portail Arena :

ARENA - Accédez à vos applications



Plusieurs objectifs :

- Disposer de ressources en ligne pour aider les équipes à monter des projets
- Prendre connaissance du parcours de l'élève en EAC
- Solliciter des financements (exemple : appel à projets partenarial – format 12 heures)
- Recenser les projets d'une école, rendre visible les actions menées
- Découvrir des artistes et des structures artistiques et culturelles validées par la DRAC

 <p>Chorales, classes à horaires aménagés et classes orchestre</p>	<p>Chorale Orchestre Classes CHAM</p>
 <p>Appels à projets et dispositifs En savoir plus</p>	<p>Ecole et cinéma Prix Goncourt Concours Création en cours Appel à projets départementaux ou nationaux Appel à projets partenarial EAC CLEA Dictée scolaire francophone Dis-moi dix mots ! Faites/Fête de l'EAC Fête de la science La classe, l'œuvre ! La fête du court-métrage La Grande Lessive La main à la pâte Le livre élu Le printemps des Poètes Les petits champions de la lecture Prix des incorruptibles Projets OCCE THEA Rentrée en musique Résidences territoriales Semaine de la presse et des médias à l'école Semaine des mathématiques La fête de la science Le quart d'heure lecture Lire et faire lire</p>
 <p>Autres projets En savoir plus</p>	<p>Vos projets créés dans les écoles Projet pédagogique articulant les 3 piliers Sorties culturelles Les spectacles Sensibilisation autour des écrans ...</p>

Les documents en lien avec notre protocole EAC départemental sont disponibles sur le site Arts et culture 39 :

<https://arts-culture.circo39.ac-besancon.fr/intervenants-exterieurs/>

Liste des objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques s'appuient sur le [référentiel](#) pour l'éducation artistique et culturelle, JO du 07.07.15. Ils sont communs à tous les niveaux scolaires.

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Objectifs
FREQUENTER (Rencontres)	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
	Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
PRATIQUER (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	Mettre en œuvre un processus de création
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production
	S'intégrer dans un processus collectif
	Réfléchir sur sa pratique
S'APPROPRIER (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	Mettre en relation différents champs de connaissances
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art**.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

C'est aussi **une éducation par l'art**.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

